



# Quels coûts de production et bases de transactions pour l'herbe en 2021 en Pays de Loire ?

Chaque printemps, des éleveurs souhaitent vendre ou acheter de l'herbe sur pied ou récoltée. Les transactions concernent généralement de la prairie naturelle mais peuvent aussi concerner des prairies temporaires. Dans ce cas, connaître les coûts de production de l'herbe permet également de contractualiser sur des bases objectives et cohérentes.

## Notion de prix planchers et prix plafond

Les montants des transactions s'appuient sur la loi de l'offre et de la demande mais aussi sur le coût de production. Le prix de l'herbe sur pied doit être un compromis entre :

- un **prix plancher** qui doit permettre au vendeur de couvrir les charges engagées sur la prairie et rémunérer son travail,
- un **prix plafond**, pour l'acheteur, au-delà duquel l'achat n'est pas économiquement intéressant.

**L'acheteur peut trouver un autre produit de valeur équivalente à un même prix.**

## Prix planchers 2021 : 50 à 65 €/t MS pour l'herbe sur pied

Le prix plancher couvre les coûts de production. Ils varient principalement en fonction du niveau de rendement.

- Il se situe autour de 50 €/t MS pour une prairie naturelle ou temporaire de longue durée.
- Et autour de 65 €/t MS pour une prairie temporaire de type RGI 18 mois (**tableau 1**).

Ces prix planchers peuvent évidemment varier d'une ferme à l'autre en fonction des rendements, des coûts de production et des éléments intégrés dans les calculs (**tableau 1**).

## Approche des frais de récolte 2021 : 55 à 85 €/t MS

Pour ceux qui vendent de l'herbe après récolte, il est nécessaire de rajouter aux coûts précédents, les coûts de récolte pour aboutir à un coût de l'herbe récoltée.

L'approche se base sur les tarifs actualisés issus du BCMA et des réseaux CUMA des Pays de la Loire. Ils ont été appliqués aux rendements habituellement observés pour chaque type de récolte observés dans les fermes de la région (**tableau 2**).

Exemple : pour une parcelle en prairie naturelle récoltée en foin, le prix plancher du foin qui intègre la rémunération du temps de travail lié à la conduite de la parcelle, y compris la récolte, est de :

50 € pour l'herbe sur pied  
+ 80 € pour la récolte hors travail  
**= 130 €/t MS soit 110 €/t brute de foin (à 85 % MS)**

Les coûts de récolte dépendent des modalités de récolte et du rendement (graphique 1). L'enrubannage est plus cher qu'un foin ou qu'un ensilage d'environ 20-30 €/t MS, sauf pour les petites coupes de 1 à 2 t/MS.

La baisse des frais de récolte avec l'augmentation des rendements ne doit pas pour autant inciter à récolter tardivement car la valeur alimentaire peut chuter rapidement avec l'avancement du stade de récolte pour ceux qui récoltent tardivement.

## Approche d'un prix plafond : 130 à 170 €/t MS selon les fourrages récoltés

Le prix plafond des différents fourrages peut être estimé en calculant le coût de remplacement de l'herbe (ensilage ou foin ou enrubannage) par un mélange d'aliments simples (paille, blé, tourteau de soja, urée).

La nouvelle ration est calculée avec des valeurs alimentaires (énergie, azote) et d'encombrement équivalents. Le coût de remplacement de l'herbe peut s'établir pour le printemps 2021 avec de la paille à 100 €/t (livrée sur la ferme) + du blé estimé à 200 €/t au port (- 30 € frais approche et + 25 €/t de broyage aplatissage) et un prix du tourteau de soja estimé à 400 €/t au port.

On peut en déduire un coût par kg de MS d'herbe «remplacé» ou prix plafond au-dessus duquel il est plus intéressant d'utiliser d'autres matières premières. Un écart de prix de + ou - 30 €/t sur le soja engendre une variation de prix plafond de + ou - 5 €/t de MS pour les foins de bonne qualité et enrubannage jeunes. Et peu de variation pour les autres fourrages.

Ce prix plafond ne tient pas compte des tensions entre l'offre et la demande sur le marché.

En dehors du déshydraté, le prix plafond des autres types d'herbes récoltées oscille entre 130 et 170 €/t MS (tableau 3).

**Tableau 1. Approche des prix planchers de l'herbe sur pied pour 3 types de prairies (Source : Étude PEREL, Chambres d'agriculture, CUMA, 2015 actualisée en 2021)**

	Prairie naturelle	RGI 18 mois (2 à 3 coupes dans l'année)	Prairie temporaire RGA + TB ou RGA/Féтуque/TB (5 ans)
Rendement (annuel) estimé	5,5 t MS/ha	9 t MS/ha	7 t MS/ha
<b>Prix de l'herbe sur pied en année moyenne</b>	<b>45 €/t MS</b>	<b>65 €/t MS</b>	<b>50 €/t MS</b>
<b>Année à faible rendement (- 20 %)</b>	<b>55 €/t MS</b>	<b>80 €/t MS</b>	<b>60 €/t MS</b>
<b>Année à fort rendement (+ 20 %)</b>	<b>35 €/t MS</b>	<b>50 €/t MS</b>	<b>40 €/t MS</b>

Remarque : Les niveaux de fertilisation et les rendements sont en lien avec les observations des réseaux d'élevage lait et viande bovine des Pays de la Loire. Pour le RGI, un apport de fumier a été intégré dans les charges de mécanisation liées à l'implantation.

## Trouver un compromis entre acheteur et vendeur (tableau 3)

La synthèse de ces 2 approches permet de trouver un compromis cohérent entre l'offre du vendeur (prix planchers = coût de production) et les possibilités maximales de l'acheteur (prix plafond).

Dans les cas où les prix plafonds et prix planchers se rapprochant (enrubannage, foins et ensilage de qualité moindre) il est aussi intéressant économiquement d'acheter des concentrés ou d'apporter une ration paille ou foin de qualité moyenne + soja et céréales pour les génisses.

Cette note est conçue pour faciliter les transactions entre les vendeurs et les acheteurs.

## Ces éléments constituent des aides à la négociation mais en aucun cas un barème officiel.

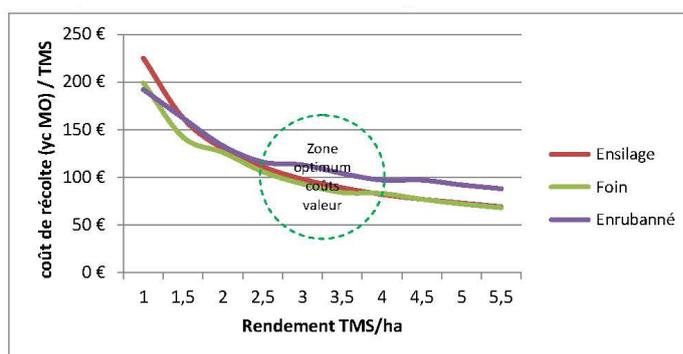
**Tableau 2. Approche des frais de récolte de l'herbe avec les barèmes CUMA régionaux (Source : Étude PEREL, Chambres d'agriculture, CUMA, 2015 actualisée en 2021)**

	Ensilage	Foin	Enrubannage
Rendement par coupe	3 à 4 t MS	3,5 à 4,5 t MS	2,5 à 3,5 t MS
Soit un coût hors travail par t MS/ha	65 €/t MS (60 à 70)	55 €/t MS (50 à 60)	85 €/t MS (80 à 90)
Temps de travail/ha	2 h 30 à 3 h 00	3 h 30 à 4 h 30	3 h 00 à 4 h 00
Coût y compris travail rémunéré à 20 €/h	80 €/t MS (70 à 90)	75 €/t MS (70 à 80)	110 €/t MS (105 à 115)

**Tableau 3. Valeur alimentaire, prix plafond et prix planchers pour différents fourrages récoltés (Source : Chambres d'agriculture, CUMA, 2015 actualisée en 2021)**

	UFL / kg MS	PDIN / (g/kg MS)	PDIE / (g/kg MS)	Prix plafond en comptant 5% de perte au stockage/distribution (€/t MS)	Prix planchers y compris main d'œuvre (€/t MS)
Foin bonne qualité	0,75	75	75	165	130
Foin moyen	0,65	65	70	150	130
Foin médiocre	0,60	50	60	130	125
Ensilage RGI	0,88	80	70	170	155
Ensilage RGA/TB	0,88	90	70	180	140
Ensilage tardif	0,85	70	65	170	135
Enrubannage jeune	0,80	85	80	180	170
Enrubannage moyen	0,72	72	75	165	160

**Graphique 1. Coût de mécanisation lié à la récolte de l'herbe selon le rendement et la modalité de récolte (Source : Étude PEREL, actualisée en 2019)**



JC. HUCHON - C. MORIN - G. CHEVALIER - L. GABORIAU - S. GELINEAU - D. RONDEAU  
 Pour l'équipe régionale lait Chambre d'agriculture des Pays de Loire  
 D'après un travail du groupe PEREL régional et l'appui du Conseil régional des Pays de Loire